



Conseil Communal
JORAT-MEZIERES

Jorat-Mézières, le 01 octobre 2019

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU 01 OCTOBRE 2019

Présidence : Monsieur Patrick Emery

Le Conseil communal de Jorat-Mézières, en sa séance, a décidé :

- Préavis N°06/2019 – Constitution d'un DDP sur la parcelle N°669 à Carrouge en faveur de l'ASIJ.

d'autoriser la Municipalité à constituer un DDP sur la parcelle n°669 « champ du Trey », à Carrouge, en faveur de l'ASIJ.

- Préavis N°07/2019 – Agrandissement du parking sis sur la parcelle N°647 ainsi que sur la partie A de la parcelle N°2 à Carrouge.

- *d'accorder à la Municipalité l'autorisation de procéder aux travaux d'agrandissement du parking ;*
- *d'octroyer à la Municipalité un crédit extrabudgétaire de CHF 380'000.- ;*
- *de financer ces travaux de la manière suivante :*
 - *encaissement d'une participation de tiers de Fr. 125'000.-,*
 - *prélèvement du solde du fonds de réserve 9282.99.00, soit Fr. 55'000.-,*
 - *si nécessaire, recours à l'emprunt pour le solde de Fr. 200'000.- ;*
- *d'amortir l'investissement net de Fr. 255'000.- de la manière suivante :*
 - *amortissement initial de Fr. 55'000.- consécutif au prélèvement au fonds de réserve 9282.99.00,*
 - *amortissement du solde de Fr. 200'000.- sur 30 ans, à raison d'un montant annuel de Fr. 7'000.- par le compte 44.331.102, la première fois au budget 2021.*

- Préavis N°08/2019 – Arrêté d'imposition pour l'année 2020

d'accepter l'arrêté d'imposition pour l'année 2020 tel que présenté avec un taux d'imposition à 73% par rapport à l'impôt communal de base.

Ainsi délibéré en séance du premier octobre deux mille dix-neuf.

Le Président,

Patrick Emery



La secrétaire,

Catherine Poncelet

